CC Argonne-Meuse (Siren : 200066116)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Clermont-en-Argonne
Arrondissement	Verdun
Département	Meuse
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	05/10/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Sébastien JADOUL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	16 rue THIERS
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	55120 CLERMONT EN ARGONNE
Téléphone	
Fax	
Courriel	codecom.centre.argonne@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 408
Densité moyenne	14,98

Périmètre

Nombre total de communes membres : 38

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
55	Aubréville (215500141)	390
55	Avocourt (215500232)	113
55	Baulny (215500331)	15
55	Boureuilles (215500653)	120
55	Brabant-en-Argonne (215500687)	108
55	Brabant-sur-Meuse (215500703)	131
55	Brocourt-en-Argonne (215500828)	48
55	Charpentry (215501032)	24
55	Cheppy (215501131)	148
55	Cierges-sous-Montfaucon (215501156)	56
55	Clermont-en-Argonne (215501172)	1 522
55	Consenvoye (215501248)	310
55	Cuisy (215501370)	48
55	Dombasle-en-Argonne (215501552)	424
55	Épinonville (215501743)	70
55	Esnes-en-Argonne (215501800)	138
55	Forges-sur-Meuse (215501933)	123
55	Froidos (215501990)	104
55	Futeau (215502022)	172
55	Gercourt-et-Drillancourt (215502063)	112
55	Gesnes-en-Argonne (215502089)	61
55	Jouy-en-Argonne (215502576)	50
55	Lachalade (215502667)	61
55	Le Claon (215501164)	60
55	Le Neufour (215503798)	75
55	Les Islettes (215502535)	777
55	Malancourt (215503137)	66
55	Montblainville (215503434)	64
55	Montfaucon-d'Argonne (215503467)	323
55	Neuvilly-en-Argonne (215503830)	221
55	Rarécourt (215504168)	226
55	Récicourt (215504192)	174
55	Regnéville-sur-Meuse (215504226)	50
55	Romagne-sous-Montfaucon (215504382)	191
55	Septsarges (215504846)	49
55	Varennes-en-Argonne (215505272)	669
55	Vauquois (215505363)	20

55	Véry (215505496)	95

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés.*
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) *ancienne Communauté de Communes du Centre Argonne - Valorisation, au sein du territoire, des vallées, des cours d?eau, des plans d?eau du domaine public et leurs berges dans un souci d?entretien de l?espace communautaire et de prévention des risques naturels. ancienne Communauté de Communes de Montfaucon - Varennes-en-Argonne - La communauté de communes participera à toutes actions en faveur de la qualité de l'environnement, notamment concernant l'aménagement du fleuve Meuse et la rivière Aire ainsi que de leurs affluents.*
- Autres actions environnementales *ancienne Communauté de Communes du Centre Argonne - Favoriser et soutenir toute action de prévention, de préservation, de surveillance et de gestion des milieux naturels d?intérêt communautaire. - Étude de la prise en charge de la compétence de distribution de l?eau potable.*
Sanitaires et social
- Action sociale *ancienne Communauté de Communes de Montfaucon - Varennes-en-Argonne La communauté de communes peut mener des actions sociales quand elles concernent l'ensemble des 23 communes, comme par exemple l'A.D.M.R ou les I.L.C.G et créer des chantiers d'insertion.*
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville *ancienne Communauté de Communes du Centre Argonne - Politique en faveur de la délinquance, programmes d'actions - Mise en place de nouveaux services à la population et en faveur du maintien et de l?extension des services publics et privés de proximité à la population en milieu rural, - création et gestion locative de maisons de santé rurales ou de maisons médicales. - Favoriser l?accès aux services du bourg centre de pôles de services voisins pour la population, par le développement de système de transport adapté. ancienne Communauté de Communes de Montfaucon - Varennes-en-Argonne - La communauté de communes entend créer les conditions nécessaires pour le maintien de la population et de l'activité sur le territoire communautaire par la dynamisation de l'activité économique, le renforcement des liens sociaux, le maintien de l'ensemble des services aux habitants et la préservation du patrimoine naturel et bâti. - La communauté de communes entend mener des actions contribuant à l'aménagement de l'espace et désignées par le terme de « développement local ». - La communauté de communes souhaite se doter d'une charte de développement de son territoire recensant ses forces et ses faiblesses dans tous les domaines et aboutissant à un inventaire prospectif des besoins communautaires ainsi qu'à la définition de plans pluriannuels d'actions concertées, planifiées et contractualisées.*
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme. *Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.*

Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs *ancienne Communauté de Communes du Centre Argonne - Équipements culturels : - Mettre en place et gérer des équipements culturels d?intérêt communautaire. ancienne Communauté de Communes de Montfaucon - Varennes-en-Argonne Équipements culturels La communauté de communes assurera l'investissement et le fonctionnement : - de la salle polyvalente Marcel CHEVILLOT à Varennes-en-Argonne, - et d'autres salles polyvalentes à venir de plus de 1 000 m². - ancienne Communauté de Communes du Centre Argonne - Équipements sportifs : - Mettre en place et gérer des équipements sportifs d?intérêt communautaire.*
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élementaire et élément *ancienne Communauté de Communes du Centre Argonne Équipements de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire : - Gérer les écoles maternelles et primaires du territoire communautaire en assumant les dépenses liées à leur fonctionnement, à leur investissement et à leur environnement. Dans ce cadre, les locaux communaux seront mis à disposition de la communauté de communes par convention. - Les logements de fonction instituteurs seront de la compétence communale. - Participer à des actions concernant le collège dans le respect de la loi du 22 juillet 1983. - La communauté de communes aura compétence pour élaborer toutes les conventions nécessaires à l?exercice de la compétence scolaire. ancienne Communauté de Communes de Montfaucon - Varennes-en-Argonne Équipements de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire : La communauté de communes assurera toutes les dépenses liées au fonctionnement et aux investissements mobiliers et immobiliers des écoles, hors logements, La communauté de communes pourra participer à des actions concernant les collèges dans le respect de la loi du 22 juillet 1983. La communauté de communes aura compétence pour élaborer toutes les conventions nécessaires à l'exercice de cette compétence.*
- Activités péri-scolaires *ancienne Communauté de Communes du Centre Argonne - - Gérer les services périscolaires de cantine et de garderie scolaires d?intérêt communautaire. ancienne Communauté de Communes de Montfaucon - Varennes-en-Argonne - à la restauration scolaire, La communauté de communes assurera toutes les dépenses liées aux activités périscolaires,*
- Activités culturelles ou socioculturelles *ancienne Communauté de Communes du Centre Argonne - Développer une politique de soutien aux manifestations contribuant à l?animation du territoire communautaire (ex : prêt de matériel commun, participation financière à des manifestations?).*
- Activités sportives *ancienne Communauté de Communes du Centre Argonne - Développer une politique de soutien aux manifestations contribuant à l?animation du territoire communautaire (ex : prêt de matériel commun, participation financière à des manifestations?).*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale*
- Schéma de secteur *Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de secteur*
- Transport scolaire *ancienne Communauté de Communes de Montfaucon - Varennes-en-Argonne La communauté de communes assurera toutes les dépenses liées aux transports scolaires dans le respect des compétences dévolues au Département.*
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- Etudes et programmation *ancienne Communauté de Communes du Centre Argonne - Favoriser une bonne organisation de l?espace communautaire à travers la mise en ?uvre d?un plan d?aménagement et la participation à diverses réflexions d?intérêt communautaire sur l?aménagement du territoire. - Soutenir toute action de bonne gestion de l?espace, de préservation, de réhabilitation et de mise en valeur des paysages naturels, urbains et architecturaux, en particulier appuyer les communes qui souhaitent définir un projet de développement.*

Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *ancienne Communauté de Communes du Centre Argonne - Aménager (création, aménagement et entretien) les axes principaux de desserte de projets ayant une maîtrise d?ouvrage communautaire. - Développer une politique de gros entretien des ouvrages d?art quand ceux-ci se trouvent sur les voies concernées par les investissements de la communauté de communes et sur les voies communales empruntées par les circuits scolaires depuis plus de 5 ans. - Prendre en charge le fauchage, le salage et le déneigement des voiries empruntées par les circuits scolaires. - Prendre en charge la préparation des enduits des voies dont la gestion est à la communauté de communes sur délibération de la commune et validation du conseil communautaire. - Prendre en charge les frais de voirie liés aux enduits et/ou aux enrobés. Les enduits seront la règle générale. Les enrobés seront pris en charge par la communauté de communes sous réserve de l?avis technique d?une commission ad hoc et après approbation de l?assemblée délibérante. La liste de la voirie d?intérêt communautaire est annexée au présent arrêté. ancienne Communauté de Communes de Montfaucon - Varennes-en-Argonne La communauté de communes assurera l'investissement et l'entretien des voiries communales inscrites au tableau de classement annexé au présent arrêté.*
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Politique du logement non social *ancienne Communauté de Communes du Centre Argonne - Développer des outils de suivi du marché du logement sur le territoire communautaire (ex : observatoire de l?habitat,?)*
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) *ancienne Communauté de Communes de Montfaucon - Varennes-en-Argonne La communauté de communes mènera des actions et études favorisant la rénovation de logements : O.P.A.H. Les travaux resteront sous maîtrise d'ouvrage communale.*
- Amélioration du parc immobilier bâti *ancienne Communauté de Communes du Centre Argonne - Mettre en ?uvre des actions communautaires favorisant une politique du logement dans le secteur. Dans les opérations publiques de réhabilitation de logements et de leurs abords, gérées par la communauté de communes, les communes mettent à disposition le bien immobilier afin que l?opération soit réalisée par la communauté de communes. Les communes conservent les produits fiscaux de ces nouveaux logements (Taxe d?habitation, Foncier bâti), la communauté de communes perçoit les loyers de ces logements.*
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre *ancienne Communauté de Communes du Centre Argonne - Mettre en place des outils communautaires d?attribution des logements publics réhabilités avec le concours de la communauté de communes. Pour ces opérations communautaires, le maire de la commune siège du logement sera de fait membre du groupe de travail concernant les travaux de réhabilitation et aura un droit de proposition prépondérant dans le choix des nouveaux locataires. du marché du logement sur le territoire communautaire (ex : observatoire de l?habitat,?)*
Autres
- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage *Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
55	SM d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés (200046647)	SM fermé	107 260
55	SM d'aménagement de l'Aire et de ses affluents (200026003)	SM fermé	23 497

55	SM Germain Guérard (255502510)	SM fermé	16 417
08	Etablissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (250802295)	SM ouvert	296 169
55	SM scolaire de Dombasle Nixéville Blercourt (255502395)	SM fermé	930

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)